



RÉFORME DES RETRAITES ENSEMBLE, GAGNONS LE RETRAIT

LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES

La mobilisation du 31 janvier a été une réussite exceptionnelle. Partout en France, les rassemblements étaient plus fournis que ceux déjà énormes du 19 Janvier. Le secteur privé a rejoint en masse les cortèges et notre secteur reste très mobilisé. Le rapport de force qui s'accroît en faveur de la contestation à cette réforme doit continuer à s'amplifier. C'est pour cette raison que toute l'intersyndicale appelle à faire grève et à manifester les 7 et 11 février. Le gouvernement ne pourra raisonnablement pas rester sourd à une mobilisation qui s'ancre et perdure.

Dès le 7 février, la CGT Éduc'action appelle les personnels à se réunir en assemblées générales et à impulser les suites de la mobilisation dans les établissements, écoles et services. Elle appelle à amplifier les grèves et mobilisations locales, à construire la reconduction et à réussir la mobilisation du 11 février.

MALGRÉ LES MENSONGES DU GOUVERNEMENT, TOUTES ET TOUS PERDANT-ES

« CETTE RÉFORME EST INDISPENSABLE CAR IL N'Y A PAS D'ARGENT POUR FINANCER »

il s'agit d'un choix politique et idéologique car le système n'est pas en déficit. L'État choisit de ne pas augmenter la part du PIB attribuée aux retraites alors qu'il peut le faire. La retraite par répartition n'est pas en danger : **les 12 milliards de déficit annoncés pour 2027 ne représentent que 3% du budget total des retraites...** Alors que les aides aux entreprises représentent 13 fois ce déficit.



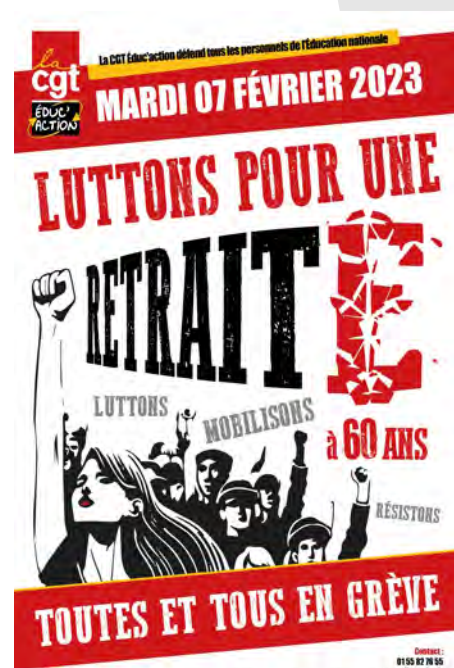
« CETTE RÉFORME EST JUSTE »



**UNE RÉFORME
INUTILE ET
INJUSTE**

Tout le monde, y compris les métiers les plus pénibles, travaillera plus longtemps! C'est mécanique et imparable. Et selon quels critères de pénibilité (ceux supprimés par Macron en 2017) ? Et comment faire quand la médecine du travail disparaît ou n'existe pas comme dans l'Éducation nationale ? De moins en moins de personnes partiront au

titre des carrières longues car elles sont de moins en moins à travailler à partir de 14, 16 ou même 18 ans. Les départs anticipés ne représenteront qu'environ 4% des départs à la retraite dans une douzaine d'années.



« ON VIT PLUS VIEUX, ON DOIT ALLONGER NOS CARRIÈRES »



On vit plus longtemps, mais on tombe malade toujours aussi tôt. Les plus précaires ont une espérance de vie déjà bien plus courte que les cadres. Cette réforme allonge le sas de précarité durant lequel les salarié-es ont le plus de chance de se retrouver au chômage(le taux d'emploi des plus de 55 ans est de 52 %) !

« UNE RÉFORME JUSTE POUR LES FEMMES »



A chaque fois que l'on repousse la durée de cotisation requise, on rend toujours moins atteignable la pension pleine pour les femmes et on aggrave les inégalités Femmes-Hommes. En devant travailler plus longtemps, les femmes sont davantage concernées par la décote. De plus, la prise en compte du congé parental serait plafonné à 4 mois et uniquement pour les femmes aux carrières longues !



« ON FINANCERA LA RETRAITE MINIMUM À 1200 € »



Il s'agit d'une retraite à 1200€ brut (et même plutôt 1150€) qui ne concernerait qu'un nombre restreint de personnes **ayant eu une carrière complète à plein temps et au SMIC !**

Appliquée aujourd'hui avec ces critères-là, cette mesure ne concernerait qu'un tiers seulement des retraité-es ayant une pension de moins de 1000€/mois.

« UNE RETRAITE PROGRESSIVE DANS LA FONCTION PUBLIQUE »

Pas question d'une CPA mais d'un temps partiel avec un morceau de pension à l'âge où actuellement on peut partir en retraite. Un temps partiel qu'on se paie et qui sera soumis à accord de notre employeur !



ON PEUT
REPOUSSER CE
PROJET



EXIGEONS

- RETRAIT IMMÉDIAT DU PROJET MACRON
- UNE RETRAITE À TAUX PLEIN À 60 ANS MAXI OU 37,5 ANS DE COTISATION

avec la **CGT** UN AUTRE CHOIX de SOCIÉTÉ

LES MOBILISATIONS DES 7 ET 11 FÉVRIER TOMBENT PENDANT LES VACANCES D'HIVER DE LA ZONE A.

QU'À CELA NE TIENNE... TOUTES ET TOUS DANS LA RUE... ET EN FAMILLE, POURQUOI PAS !

PAS EN GRÈVE, CERTES, MAIS TOUJOURS MOBILISÉ-ES CONTRE LE PROJET GOUVERNEMENTAL !



« LES RÉGIMES SPÉCIAUX MENAGENT LE SYSTÈME »

Les régimes spéciaux ne représentent que 1.6% du salariat et qui souvent surcotisent pour payer leur départ anticipé. **Toucher aux régimes spéciaux, c'est à terme, toucher au statut de la Fonction publique.**

« LA RETRAITE DES FONCTIONNAIRES PRESERVÉE »



Si pour le moment, les retraites des fonctionnaires sont bien calculées sur 6 les derniers mois au même échelon, **la volonté gouvernementale sera à terme de nous reverser au régime général.** C'était déjà prévu dans le projet de 2019.

Pour rappel : les retraites des fonctionnaires sont financées par l'État et il n'y a pas de déficit. L'État reverse directement 30 milliards d'€/an... Somme qu'il voudra à coup sûr amoindrir ou récupérer.